

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2017 A 20H30
SALLE ROGER VERDIER

PRÉSENTS : BAGNOL Gérard, TILLET Philippe, BLAISE-FONDER Francis, MAZAUDOUX Emmanuel, DUPUY Robert
DUPUY Lucette, PEYRAT Florence, DAIGURANDE Marie-France, COURBIER Marie-Hélène, LANDRAUD Richard

ABSENTS –EXCUSES : POULVELARIE Christian procuration BAGNOL Gérard
MARSALES Lorène procuration DUPUY Robert
POIRIER Samira procuration TILLET Philippe
DAURAT Jacqueline procuration LANDRAUD Richard
CHASTAGNER Jean-Noël excusé

Secrétaire de séance : DUPUY Lucette

APPROBATION DU PRÉCÉDENT COMPTE RENDU : approuvé à l'unanimité

CONVENTION D'UTILISATION DES LOCAUX PAR L'ALSH DE LA CABB :

Renouvellement de la cette convention qui avait été faite pour un an, (voir compte rendu du 03-06-2016) du fait que notre salle polyvalente est en travaux, et que les locaux destinés à l'ALSH sous la salle polyvalente ne peuvent être utilisés. Dans cette convention nous rajoutons un local qui deviendra le bureau de la directrice de l'ALSH, car jusqu' à maintenant son bureau était à Noailles, pour une question de commodité, il sera déplacé sur notre commune, vu que le centre de loisirs est sur la commune.

L'ALSH fonctionne dans les locaux suivants : l'espace culturel, la maternelle, l'espace vert situé en dessous de la salle polyvalente, auquel nous ajoutons la petite salle à côté de la Salle Roger Verdier qui deviendra le bureau de la Directrice de l'ALSH.

Lecture de la délibération et mise au vote :

Vote : unanimité

Parallèlement un autre débat s'est engagé au niveau de la salle réservée à l'ALSH sous la salle polyvalente du fait que le directeur des ALSH de l'AGGLO, est satisfait de ce fonctionnement, c'est à dire que tout est regroupé sur le même site. M le Maire fait une proposition de rénover cette salle (sous la salle polyvalente) qui pourrait devenir une salle de réunion pour les associations, voir y déplacer les rayonnages de la bibliothèque, et ainsi l'ALSH garderait l'Espace Culturel. Un autre débat a été lancé pour une installation de toilettes et eau dans la salle Roger Verdier.

Travaux qui seraient onéreux et diminueraient la surface de cette salle, d'autant plus qu'il y aurait à remettre aux normes toute l'électricité, peut être vaudrait-il mieux penser à une réhabilitation dans un temps futur ?

APPROBATION DES NOMS DES 4 VOIES PRIVÉES

Suite au déploiement de la fibre 2021, nous avons dû nommer 4 voies privées en complément des autres voies

- ✓ Impasse des ESCOMBES
- ✓ Impasse « CHEMIN des PRES »
- ✓ Impasse des ROSIERS
- ✓ Impasse de MONTPLAISIR

Lecture de la délibération et mise au vote

Vote : unanimité

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

Suite au rajout de plaques et N° d'habitations qui ont entraîné une augmentation du devis, de ce fait il y a nécessité d'augmenter les crédits

Lecture de la délibération et mise au vote

Vote : unanimité

CRÉATION D'UN POSTE POUR UN EMPLOI CONTRACTUEL POUR LE PÉRISCOLAIRE :

C'est un poste qui existe déjà, avec un contrat qui s'arrêtait à la fin de chaque période scolaire, et reconduit à chaque reprise d'école, et qui concerne une personne qui vient renforcer le périscolaire au vu du nombre d'enfants qui le fréquente afin d'être aux normes concernant l'encadrement. Maintenant la loi nous permet de créer ce poste, facilitant ainsi les démarches administratives, sans pour autant le pérenniser.

Lecture de la délibération et mise au vote :

Vote : unanimité

Un débat s'est engagé au niveau du périscolaire à savoir si pour la rentrée 2017-2018 nous allions continuer ce périscolaire, du fait des informations au niveau national avec la possibilité de revenir à 4 jours. Suite au conseil d'école et après lecture de plusieurs rapports, il n'est pas urgent de changer, et de revenir à 4 jours, du fait que la commune a mis en place le périscolaire de qualité, et que l'ALSH se fait sur notre commune, en relation avec les

communes avoisinantes. Pour l'instant nous ne pensons pas arrêter le périscolaire, de plus la subvention est acquise jusqu'en 2019. Une discussion doit être faite aussi au niveau du conseil communautaire de l'AGGLO, car il y aurait des répercussions sur le transport et l'ALSH.

CRÉATION D'UN POSTE AGENT DE MAÎTRISE

Le centre de gestion a envoyé une proposition à la mairie, pour passer en commission paritaire un agent technique voirie.

M le Maire a répondu favorablement à cette proposition concernant cet agent. La commission aura lieu le 30 juin 2017, d'où la nécessité de créer le poste.

Lecture de la délibération pour la création de poste et mise au vote

Vote : unanimité

ENCAISSEMENT DE 2 CHEQUES GROUPAMA :

- 1 chèque de 33.50 € qui correspond au remplacement des électrodes du défibrillateur
- 1 chèque de 59.41 € qui correspond à un ajustement des contrats assurances

Lecture de la délibération

Vote : unanimité

Un conseiller demande un comparatif entre plusieurs assurances (GROUPAMA-MAAIF), ceci sera abordé lors d'un prochain conseil.

TARIF 2017 SALLE JEAN MOULIN

Location sur 48 h : remise des clés + état des lieux le vendredi soir

Retour des clés + état des lieux le lundi matin

Rangement des tables et chaises sur portant prévu à cet effet, balayage simple.

Le reste du nettoyage sera fait en régie c'est-à-dire par une employée municipale.

SALLE JEAN MOULIN	TARIF 2017 (jusqu'au 31-12-2017)	
	Week-end 48 h : du vendredi soir au lundi matin	1 JOUR : mardi, mercredi, jeudi
Associations de la commune	2 gratuites	
	300 €	150 €
Administrés de la commune	350 €	200 €
Extérieurs Associations extérieures	700 €	450 €
Location à but lucratif	1 200 €	

Une question a été soulevée pour savoir si la vaisselle serait remise en service. Une réunion de bureau a eu lieu (Maire et les adjoints), à l'issue de celle-ci il en ressort un avis unanime pour ne pas remettre en service la vaisselle, du fait du temps passé pour le comptage et la vérification que cela engendrait, il est plus opportun d'attribuer ce temps pour un nettoyage approfondi de salle.

Pour le ménage, la commune a budgétisé un montant pour l'achat d'une laveuse roto-brosse, vu la surface à nettoyer.

Une question a été posée concernant la location du bar seul, question qui sera débattue lors d'un prochain CM.

De plus une convention et un règlement seront établis, et mis à l'ordre du jour d'un prochain CM.

Lecture de la délibération concernant les tarifs 2017 et mis au vote

Vote : pour 14

: Contre 1 Mme COURBIER Marie-Hélène pas par rapport au tarif de la salle mais du fait qu'il n'y ait pas de vaisselle.

DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DU CONSEIL POUR NATURA 2000 :

Mr BLAISE-FONDER Francis sera le représentant pour NATURA 2000, et pourra être suppléé par un conseiller municipal

Vote : unanimité

COURRIER D'UN RIVERAIN DE LA VOIE ROMAINE :

En bordure de cette voie, des administrés ont construit un mur sur le talus appartenant à la commune (1.00m à 1.50m sur le terrain communal) et sans déclaration préalable de travaux.

Monsieur le Maire fait une proposition :

Faire passer le géomètre au frais de ces propriétaires

Vendre cette portion de terrain où le mur est construit au prix de terrain à bâtir, pour une mise en conformité

Si faisabilité, vendre cette portion de terrain

Vote : unanimité

CONVENTION RADIO BRENIGES FM :

Suite à plusieurs discussions au sujet de la subvention versée à Bréniges FM ; toutes les associations de la commune ont été consultées pour savoir quelle était la fréquence d'utilisation de cette radio, certaines ont répondu

APE : Non ; Société de Chasse : non ; Foyer Rural, Comité des Fêtes, ASJN : oui

Donc la subvention à Bréniges FM est maintenue en sachant que l'utilisation est ouverte pour toutes manifestations.

DIVERS :

Lecture est faite par M le Maire, d'un courrier émanant de Marie-Hélène COURBIER, Florence PEYRAT, Francis BLAISE-FONDER adressé au Président du Conseil Départemental avec copie à M le Maire.

Ce courrier fait état d'anachronismes concernant la restitution des résultats suite à la pose du radar de comptage au niveau de Puy Pommier. Les rédacteurs de ce courrier souhaitent débattre en profondeur de ce problème. M le Maire propose de mettre cette question lors d'un prochain CM avec l'appui d'un technicien pour éclairer la réglementation en zones d'agglomération et surtout en ce qui concerne l'entretien de la voirie.

JOURNÉE DU PATRIMOINE : 16 ET 17 Septembre 2017

Faire proposition avec association JN Rando ainsi qu'avec les professeurs de l'école.

Jeudi 17 Août 2017 : prêt de la Salle Roger Verdier pour la journée (8h-19h) à l'association CIEUX (communauté inter religieuse) qui forment des jeunes français aux services civiques qu'ils vont accomplir dans des Kibboutz en Israël.

ECOLE : a été budgétisé achat de rideau ou film sur les vitres de façon à ne pas voir de l'extérieur les salles de classe, Et les protéger de la chaleur.

L'idée d'une clim portative a été évoquée.

CANTINE :

Pour protéger la véranda des grandes chaleurs, un conseiller fait la proposition de faire grimper des plantes (houblon).

Sur ces deux sujets des devis vont être demandés.

L'opération nettoyage des bords de routes sera conservée.

Séance levée à 23h15